

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE SAER-PROTECT

La politique environnementale SAER-PROTECT s'engage de s'assurer le respect des exigences de l'environnement dans son opération et la mise en place d'un système de management environnemental qui inclut :

- Faire une analyse environnementale SAER-PROTECT garantissant la protection des lieux des activités.
- ces politiques environnementales comportent un engagement d'amélioration continue et de prévention de la pollution, de conformité à la législation et à la réglementation environnementales.
- la structuration organisationnelle, et la planification des activités, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale de SAER-PROTECT.

La mise en place d'un système de management environnemental selon le référentiel de la norme ISO 18001 repose sur une démarche volontaire qui doit permettre à tous les employés :

- de mieux connaître les impacts environnementaux générés par les activités ;
- de garantir le respect des normes standards environnementales
- d'être en mesure d'améliorer les pratiques dans une logique de progrès continu dans le sens d'une réduction des impacts environnementaux ;

SAER-PROTECT élargit son système de management environnemental participant directement d'une inscription des activités de l'entreprise dans une logique de développement durable.

13/04/2024

Directeur Général

Abdoulaye SOGODOGO

